



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 103669

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les conditions d'agrément d'une association. En effet, il semblerait que le décret en Conseil d'État prévu pour l'application du dernier alinéa de l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations n'ait toujours pas été publié. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103669

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2605

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)